

# QUOI DE NEUF



Bulletin Municipal  
N° 29  
Décembre 2011

## À MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE ?

### RÉTROSPECTIVES

#### REPAS DES AINÉS

Le mercredi 11 mai, se déroulait le traditionnel repas des anciens. En présence des membres du Centre Communal d'Action Sociale, Michel Lamy a souhaité la bienvenue à nos aînés, rendant honneur aux doyens du jour, Madame Lucette SAVARD et Monsieur René COLLOT, ainsi qu'à nos nouveaux aînés. Les 97 invités ont pu déguster un délicieux repas servi par le restaurant « Les Trois Maisons » de Chaource.

L'après-midi s'est déroulé dans la joie et la convivialité. Les adeptes des jeux de cartes et de société se sont retrouvés pour clore cette journée.

Rendez-vous à tous nos aînés l'année prochaine.



#### GALA DE DANSE DE "BIENVENUE À MAIZIÈRES"



Fin mai, a eu lieu le traditionnel spectacle de danse de l'association Bienvenue à Maizières, avec un public toujours aussi nombreux, ravi de voir évoluer les jeunes danseuses d'année en année. Josiane Beaucôté a su, une nouvelle fois, allier chansons françaises et internationales ; de Garou et Céline Dion à Shakira, en passant par Mory Kanté et "Ghostbusters" de Ray Parker Jr, qui ont ramené les spectateurs quelques années en arrière. La preuve que toute chanson peut donner lieu à une chorégraphie. Une fois les cinq groupes de jeunes filles passés sur scène, ce fût au tour de quelques mamans de montrer ce dont elles étaient capables de faire après juste une année de travail. Leur prestation a d'ailleurs été très appréciée par le public.

L'association a repris ses activités depuis mi-septembre, danse et gymnastique sont toujours au programme. Renseignements ☎ 03 25 21 01 07

#### 21<sup>ème</sup> BROCANTE ORGANISÉE PAR L'ÉTOILE

12 juin, cinq heures du matin, c'est l'effervescence du côté du champ de foire, la 21<sup>ème</sup> brocante de l'Etoile accueille les premiers exposants. Le flot incessant de voitures, camionnettes et autres engins de transport ne cessera que vers sept heures, alors que les 130 « camelots amateurs » venus de toute la région auront pris possession des quelques 950 mètres de stands qu'ils avaient réservés. Dans ce « capharnaüm » très organisé, les badauds peuvent acquérir l'objet tant recherché, ou pas.....

Cette 21<sup>ème</sup> édition fût, comme à l'accoutumée, une grande réussite, grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles membres de l'Etoile, réussite qui sera, sans nul doute, d'un niveau équivalent lors de la 22<sup>ème</sup> brocante qui aura lieu le 10 juin 2012. Alors, ne ratez-pas le bulletin d'inscription, il n'y aura pas de place pour tout le monde !



#### FÊTE DES ÉCOLES



Pour fêter la fin de l'année scolaire, les enseignantes ont organisé, comme tous les ans, le traditionnel spectacle des élèves. Danses avec costumes et chants étaient au programme, allant d'un "Bal au château" avec princesses et chevaliers à un "Capitaine abandonné" des temps modernes, en passant par une nouvelle version rock de "La Mère Michel" qui avait encore perdu son chat... Sous un soleil radieux, le spectacle s'est terminé par une "ambiance à l'africaine" appréciée des enfants et du public venu toujours aussi nombreux. S'en est suivie la kermesse, prise en charge par l'association Oxygen's, qui a permis aux enfants de s'adonner à différents jeux. Un repas "tiré du sac" entre parents et enfants a clôturé cette journée festive annonçant les vacances d'été bien méritées par tous.

#### CONCERT DE LA SOCIÉTÉ MUSICALE LA RENAISSANCE À L'ÉGLISE

Samedi 25 juin, la société musicale la Renaissance a donné son traditionnel concert en l'église Saint-Denis, sous la direction de Bruno FORNES, Benoît LAMY, Julien LALLEMENT et Claude DEWITTE. Tout comme celui du nouvel an, ce concert d'été est toujours très attendu des mélomanes. Le programme est d'une grande qualité, aussi bien par le choix des morceaux que par l'interprétation des musiciens, qu'ils soient débutants ou confirmés. Julien, Manon et Dimitri LALLEMENT ont interprété, avec brio, chacun un solo sur « Sérénade ». Le public n'a pas ménagé ses applaudissements pour saluer tous ces brillants musiciens.

La présentation de ce concert a été assurée avec talent par M. Pierre GUILLAUMOT.



## 13 ET 14 JUILLET



Cette année encore, vous étiez nombreux à venir participer à la soirée du 13 juillet, il est vrai que tout avait encore été mis en œuvre pour satisfaire le plus grand nombre. D'abord l'accueil par un verre de l'amitié, des petits jeux pour se défier dans la joie et la bonne humeur. Puis, la piste de danse se remplit sous l'impulsion de Jean-Marie avec, cette année, une démonstration de danse country par la section de l'Etoile VI'NADAJO, dont les membres ont participé activement à la bonne ambiance de la soirée. Ensuite, comme chaque année, sous la conduite de la Renaissance, le défilé de lampions, où l'on peut voir l'inventivité et la créativité de nos jeunes enfants. Enfin, le moment tant attendu, le feu d'artifice toujours plus beau chaque année, préparé depuis le matin par Cécile, Hubert et Jean Michel, et tiré sous la bienveillance de nos sapeurs pompiers. La salle de l'étoile ferma ses portes très tôt dans la matinée, satisfaisant ainsi tous les danseurs !

Le lendemain, comme chaque année, les élus, les anciens combattants, les représentants de la gendarmerie et de l'ESCA, les présidents d'associations ainsi qu'une partie de la population Maiziéronne ont défilé pour la cérémonie du 14 juillet accompagnés en musique par la Renaissance, sous la conduite des sapeurs pompiers.

Une distribution de bonbons aux enfants présents et un vin d'honneur ont conclu ce week-end festif à la Salle Polyvalente.



## LE MONDE AQUATIQUE PRESENT À L'ACCUEIL DE LOISIRS EN JUILLET



Pendant tout le mois de juillet, la directrice, Corysande Lucquin, et son équipe ont fait découvrir aux nombreux enfants inscrits à l'accueil de loisirs "les galopins" le monde aquatique.

Hormis la sortie récréative au parc de Nigloland, toutes les activités de ce mois d'été étaient liées aux poissons, mammifères marins, métiers de la mer, avec une sortie très attendue de tous à Paris à l'aquarium "Cinéaqua".

Le mois s'est terminé par un spectacle de marionnettes monté par les enfants, pour le plus grand plaisir de leurs parents.

L'Accueil de Loisirs ouvrira de nouveau ses portes pour la première semaine des vacances de Noël.

Renseignements : ☎ 03.25.24.54.72

## INAUGURATION

L'inauguration du terrain de foot, des vestiaires et de la rue du stade s'est déroulée le jeudi 15 septembre, en présence de tous les acteurs de ce projet. Michel LAMY, Maire de MAIZIERES, a remercié :

- les financeurs : le Conseil Régional, le Conseil Général, l'Association Pays de Seine en Plaine Champenoise Développement, la Ligue de Football, l'Etat ;
- le Cabinet d'Architectes LENOIR et toutes les entreprises investies dans la construction ;
- les joueurs et les dirigeants, qui ont su s'armer de patience.

Après les discours des différents élus et représentants sportifs, la Renaissance accompagnait en musique la visite des nouveaux vestiaires.

Au terme de ce rendez-vous, élus, officiels et riverains se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.



## JOURNÉE DU PATRIMOINE



Cette année, la journée du patrimoine a permis aux Maiziérons de visiter les locaux communaux à partir de 9h. La visite a commencé par les vestiaires de l'ancien terrain de foot, suivie de la visite du nouveau stade. Puis, nous nous sommes rendus à la station de traitement de l'eau, près du château d'eau de Poussey. Michel LAMY était présent pour expliquer son fonctionnement. La visite s'est poursuivie par le local des pompiers, où nous avons pu découvrir le nouveau matériel ainsi que la pratique du défibrillateur sur mannequin, et s'est terminée par la salle de musique de la Renaissance.

La matinée s'est clôturée par le pot de l'amitié offert par l'AMLS.

L'après-midi était consacré à la visite des bâtiments communaux (mairie, école, restauration scolaire, centre de loisirs). Les quelques personnes venues participer à ces visites ont pu apprécier les rénovations effectuées dans les salles de classe ainsi que l'aménagement de la salle de restauration scolaire située à l'ancienne poste.

Certains Maiziérons ayant fréquenté l'école communale sont repartis avec leur livret scolaire de l'époque qu'ils ont parcouru avec nostalgie et émotion.

Nous espérons que, l'année prochaine, les Maiziérons seront plus nombreux.

Ce même jour, l'association Histoire et Patrimoine de Maizières offrait une exposition des plus qualitatives dans l'église Saint Denis. Cette année, le thème était "les écoles de Maizières et du Nogentais". De nombreuses photos de classe y étaient exposées ça et là. Parmi les nombreux visiteurs, des anciens élèves contemplaient ces souvenirs d'enfance et cherchaient à se retrouver ainsi que ceux avec qui ils avaient partagé les bancs de l'école.



## DES TEMPLIERS A LA SALLE POLYVALENTE



L'association Maizières Studio organisait, le samedi 24 septembre 2011 à la salle polyvalente, la projection d'un film sur l'histoire d'Hugues de Payns. Ces amateurs de cinéma ont tourné une fiction sur sa vie et celle des Templiers, revisitée par leur vision de l'histoire et leurs moyens. Une quarantaine de personnes s'est retrouvée pour partager cette passion de l'histoire et ont, en fin de soirée, pu découvrir des plats, ainsi que la façon de vivre de l'époque. Les acteurs de ce petit film, déguisés pour l'événement, ont fait découvrir au public cette partie de l'histoire qui a tant passionné le monde, et le passionne encore !

## RÉTROSPECTIVES SPORTIVES ET INFOS

### CONCOURS OFFICIEL DE TIR A L'ARC EXTÉRIEUR SUR LE TERRAIN DE FOOT

Le 22 mai, les Archers de l'Etoile organisaient leur concours officiel en extérieur. 39 archers ont participé à cette compétition, représentant toutes les catégories, de benjamins jusqu'à super vétérans. La météo ayant été clémente, malgré le passage de quelques nuages qui parfois nécessite de « retoucher » les réglages, tous les archers se sont appliqués à faire le meilleur score afin d'avoir l'honneur et surtout le plaisir de monter sur le podium. De bonnes préparation et organisation ont permis à cette compétition d'être un succès, qui sera sans aucun doute encore au rendez-vous en 2012.



### CONCENTRATION CYCLO « LA BALADE DE L'ÉTOILE »



Le dimanche 3 juillet, la section « cyclo » de l'Etoile organisait une concentration appelée, du fait de son caractère « loisirs », la balade de l'Etoile. 97 participants se sont donné rendez-vous pour s'affronter sur les 4 parcours proposés : 28, 50, 69 ou 90 kilomètres. Malgré l'effort, nul doute que les muscles des jambes ont chauffé et que la bonne humeur était de mise. Cette édition s'est terminée, comme il se doit, par le verre de l'amitié et chacun est rentré à la maison avec en tête plein de bons souvenirs et le plaisir d'avoir passé un bon dimanche.

Des sorties se font tous les samedis après-midi. Renseignements : ☎ 03 25 24 17 25.

### FOOT - BALLE AU PIED POUR LE TRADITIONNEL TOURNOI POUSSINS ET BENJAMINS

Comme à chaque fin de saison, l'USMC Football a organisé son tournoi de foot « jeunes » le samedi 3 juillet. À 14h, le coup d'envoi des premières rencontres en catégories poussins et benjamins fût donné. Celles-ci se sont disputées dans un bon esprit et se sont déroulées dans une ambiance familiale. Les vainqueurs sont, pour les Benjamins, l'équipe de MARIGNY qui remporta le challenge David FRANÇOIS et, pour les Poussins, l'équipe « Aube Sud Loisirs » qui s'est adjugée le challenge Joseph STEVENNE. Bravo à tous les dirigeants et parents qui se dévouent chaque semaine pour encadrer nos jeunes footballeurs en herbe et pour l'organisation de ce tournoi.



Depuis fin août, la saison a repris. Pour plus d'infos ☎ 03 25 21 01 07 ou ☎ 03 25 24 28 37

### CONCOURS DE PÉTANQUE



Samedi 17 septembre, 21 triplettes ont participé au concours de pétanque officiel FFPJP organisé par la section de l'Étoile de Maizières, sur le boulodrome et le champ de foire. Toutes les parties ont été disputées dans le plus grand fair-play.

Vainqueurs 1er concours : CHAMOIN Teddy, DOBLAS Ramon, VUILLON Lilian (non homogène)

Vainqueurs 2ème concours : EPPERS Franck, MERZOUK Mounir, NGUYEN J.C. (Boule Chapelaine du Parc)

Vainqueurs 3ème concours : JEANSON Jacques, LENOIR Joris, STEVENNE Francis (Étoile de Maizières)

Pour les amateurs, rendez-vous tous les vendredis à partir de 17h30 aux abords de la salle polyvalente ou sur le boulodrome.

### L'ÉTOILE : REPRISE DES ACTIVITÉS

La section pétanque de l'Etoile, comme le cyclo, la randonnée et le tennis, fonctionnent quasiment toute l'année (le tennis organise tous les ans un tournoi la première quinzaine de juillet). Ce n'est pas le cas pour les 6 autres sections qui reprennent leurs activités au mois de septembre, après un repos de un ou deux mois. A noter que pour cette nouvelle saison, la section athlétisme a ouvert une école et a créé une nouvelle discipline de marche nordique. Pour tout renseignement ☎ 06 73 71 84 07.

Comme vous pouvez le constater, l'Étoile est une association sportive de Maizières très active, qui propose diverses disciplines et qui ne demande qu'à vous accueillir, petits et grands.

Pour plus d'infos, un dépliant est disponible à la Mairie ou renseignez vous sur <http://www.etoile-de-maizieres.fr/> ou ☎ 06 88 85 72 20



### CLUB LOISIRS



Début septembre, le club loisirs a repris ses activités pour une nouvelle année. C'est dans une ambiance très conviviale, mais tout aussi sérieuse, que les jeux (belote, rami, tarot, rummikub, triamino, @Scrabble etc.) se déroulent tous les mardis après-midi de 14h à 18h30. Ses activités annexes sont 3 concours de belote. Le premier en date s'est déroulé le vendredi 4 novembre 2011 au Local Club et a connu un très bon succès. Le plus important est prévu le 14 janvier 2012 à la Salle Polyvalente et le 3ème le 24 mars au Local Club. Au printemps, une sortie d'une journée est organisée pour le plus grand plaisir de tous et d'autres petites réjouissances ont lieu en cours d'année, repas entre autres.

N'hésitez pas à aller leur rendre une petite visite le mardi après-midi et pourquoi ne pas être le 36ème adhérent du club.

### KARATE CLUB DE MAIZIERES

Depuis le lundi 12 septembre, les adhérents du Karaté Club de Maizières ont retrouvé leur dojo et ont repris les entraînements. Pour les karatékas, la première compétition importante sera le championnat de l'Aube de kata qui se déroulera le 20 novembre à Ste Savine. Pour les adeptes du body karaté la première compétition aura lieu le 15 Janvier 2012 dans l'Essonne et de nombreuses démonstrations sont prévues tout au long de l'année.

N'hésitez pas à venir rejoindre les membres du club (information à disposition à la mairie et au dojo situé 2 bis rue Jules Ferry ou sur [www.karate-club-maizieres-wifeo.com](http://www.karate-club-maizieres-wifeo.com)



### ASSOCIATION LES ATELIERS CREATIFS



L'association "les ateliers créatifs" a repris ses activités depuis le 2 septembre. A ce jour, une vingtaine de participantes se réunit tous les 15 jours dans une ambiance amicale et décontractée. Divers travaux sont réalisés en patchwork : pochette, sac, courtepointe, tableaux, etc.... D'autres activités manuelles sont proposées: cartonnage, points comptés, vitrines miniatures.... Si vous êtes intéressées, les prochaines rencontres ont lieu le 2 et le 16 décembre au local club.

Renseignements au 03 25 24 85 62 ou 03 25 21 13 82

## LE MOT DU MAIRE N°11

Comme d'habitude avant les fêtes de fin d'année, voici votre journal communal que vous attendez sans doute avec impatience. En cette période très perturbée, beaucoup de questions doivent se poser à vous.

Je vais essayer de vous apporter le maximum d'informations sur les sujets importants.

Tout d'abord, voici les comptes rendus des dernières réunions du Conseil Municipal.



### Conseil Municipal du 16 juin 2011 (20h30)

Mme FLORENTIN était absente et excusée.

- Le Conseil Municipal a décidé :
- De remplacer la chaudière à fuel vétuste du logement communal sis 10, rue de la République par une chaudière à gaz. L'Entreprise ONRAED a été désignée pour effectuer les travaux dont le montant s'élève à 455€.
  - D'acquérir du mobilier scolaire pour 415 €.
- Le règlement de collecte des ordures ménagères a été adopté à l'unanimité. Il est consultable en Mairie.
- Nous avons signé une convention de mise à disposition du terrain de football et des vestiaires avec l'Union Sportive Maizières-Châtres (USMC). Le ménage du vestiaire, les factures d'eau, d'électricité et de gaz pour le chauffage sont à la charge de l'Association.
- Suite à l'ouverture de la cantine pendant les vacances scolaires, un nouvel avenant avec la Société Elite Restauration a été signé.

*La séance fut levée à 22h30.*



### Conseil Municipal du 23 août 2011 (20h30)

Mmes DUFOUR, LEVEQUE, M. BOTELLA étaient absents et excusés.

- Le Conseil Municipal a décidé de modifier le règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs « Les Galopins » et de la restauration scolaire, suite à l'ouverture de la cantine les mercredis et vacances scolaires. Ces règlements sont à disposition des parents au Centre de Loisirs.

*La séance fut levée à 21h30.*



### Conseil Municipal du 29 septembre 2011 (20h30)

Mmes DUFOUR, LEVEQUE, étaient absentes et excusées.

- Le Conseil Municipal a décidé de céder une partie du chemin du bois des Noues. Suite au bornage effectué par un Cabinet de Géomètres, M. CHOISELAT Jean-Michel s'est porté acquéreur de la parcelle cadastrée E n° 858, d'une contenance de 384 m<sup>2</sup>, et M. JOLY Yves des parcelles E n° 855 et 857, d'une contenance de 532 m<sup>2</sup>. Le prix de vente de ces terrains a été arrêté à la somme de 4 € le m<sup>2</sup>. Le terrain situé sur l'arrière de ces parcelles qui devait être vendu par M. JOLY Yves à M. CARTIER Thierry et pour lequel la Commune avait préempté afin de créer un nouveau chemin, a été rétrocédé à M. CARTIER au prix de 1.50 € le m<sup>2</sup>, pour une surface de 2 242 m<sup>2</sup>. Les frais de géomètre sont à la charge de MM. CHOISELAT et JOLY.
- Depuis 2011, les communes perçoivent la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM). Cette taxe est due par les exploitants de surfaces commerciales de plus de 400 m<sup>2</sup> dont le chiffre d'affaires est supérieur à 460 000€ et les exploitants dont la surface de vente cumulée excède 4 000 m<sup>2</sup>. A compter de 2012, le Conseil Municipal a fixé, à l'unanimité, le coefficient multiplicateur de cette taxe à 1,05.

*La séance fut levée à 22h30.*



### Conseil Municipal du 25 novembre 2011 (20h30)

M.M. BOTELLA, BOUTIER, MARCHANDIAU, SAVARY, étaient absents et excusés.

- Le Conseil Municipal a pris connaissance de la suppression de la Taxe Locale d'Équipement qui sera remplacée par la Taxe d'Aménagement, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012. Cette taxe s'appliquera aux opérations soumises à autorisations d'urbanisme, au prorata des surfaces d'habitation et des locaux industriels. Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de voter les taux suivants :
  - 2 % sur le secteur urbanisable,
  - 3,15 % sur la ZI « La Glacière »
  - 3,75 % sur la ZI « la Belle Idée ».

Les contribuables devront s'acquitter de cette taxe 12 mois après la délivrance de l'autorisation.

- En raison d'une hausse des tarifs de la restauration scolaire appliquée par la Société Elite Restauration, le Conseil Municipal a décidé de porter le prix du repas à 4,20 € par enfant (au lieu de 4,10 €), à compter du 2 janvier 2012. Le règlement intérieur de ce service sera modifié en conséquence et consultable à l'Accueil de Loisirs «Les Galopins».
- Dans la perspective du recensement de la population de la Commune qui s'effectuera du 19 janvier au 18 février 2012, le Conseil Municipal a désigné Monsieur Francis STEVENNE, coordonnateur chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement. 3 agents recenseurs seront nommés ultérieurement.

*La séance fut levée à 22h.*

## Voici maintenant quelques informations générales sur les actualités de la Commune.

- L'étude sur l'assainissement est terminée. Le but de cette dernière était d'établir une comparaison entre le coût d'une réhabilitation de vos installations existantes et le coût du passage à l'assainissement collectif.

Je vous rappelle que chaque assainissement autonome devra être vérifié et éventuellement remis aux normes avant le 31.12.2016 (loi sur l'eau du 30.12.2006). Les frais moyens à engager pour réhabiliter un assainissement autonome s'élèvent à 10.000 €. Sachez que 75 % des fosses septiques seront à réhabiliter. Le prix moyen des coûts d'amortissement d'une réhabilitation, ainsi que l'entretien de la fosse, s'élève à 3 € du m<sup>3</sup> d'eau consommé par an, sur une période de 15 ans.

Pour l'assainissement collectif, le coût du projet s'élève à 8.5 Millions d'euros HT. Amorti sur une période de 15 ans, il nous en coûterait 4 € du m<sup>3</sup> d'eau consommé par an. Ce prix pourrait être diminué grâce aux futures rentrées fiscales des magasins de la Belle Idée, ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'abonnés. Seule condition bien sûr ; il faudrait que nous ayons toutes les aides de l'Etat et de l'Agence de l'Eau du Bassin Seine-Normandie. Or, cet organisme a du mal à se prononcer sur la recevabilité de notre dossier car Maizières n'est pas classé comme commune prioritaire. Par contre, le Conseil Général trouve le dossier recevable et est prêt à subventionner les travaux à hauteur de 20%. Maizières se développe et est encore appelé à se développer, de par son attractivité, son futur PLU (Plan Local d'Urbanisme), l'extension du Parc de la Belle Idée et sa future maison de retraite. Avec Mailly-le-Camp, nous sommes les 2 dernières communes du Département de l'Aube approchant les 2000 habitants à ne pas avoir l'assainissement collectif.

Le Conseil Municipal a donc décidé, à douze voix pour et une abstention, de poursuivre le dossier sur l'assainissement collectif et de mettre la procédure administrative en place. Ainsi, l'Agence de l'Eau du Bassin Seine-Normandie sera amenée à décider ou non d'une aide financière octroyée à la Commune.

Après cette décision, nous saurons réellement si Maizières passe à l'assainissement collectif car, sans subvention, la Commune ne pourra pas supporter seule un tel investissement.

En cas d'accord, l'assainissement collectif ne sera pas en place avant la fin de l'année 2015, dans le meilleur des cas.

- La rentrée scolaire fut mouvementée en raison d'une nette augmentation des effectifs. Beaucoup de parents d'élèves se posent des questions sur une éventuelle ouverture de classe. Mme FLORET et moi-même avons rencontré Monsieur l'Inspecteur d'Académie, suite à un courrier que nous lui avons adressé dès la rentrée, afin de lui demander son intention en ce qui concerne une éventuelle ouverture de classe pour 2011. La réponse fut négative en raison d'un effectif important mais ne dépassant pas la barre des 140 enfants scolarisés (actuellement 135 enfants fréquentent notre école). Par contre, l'inspection assurera un suivi régulier avec le secrétariat de mairie pour suivre l'évolution du nombre d'enfants scolarisés à la rentrée 2012. Vu l'attractivité de notre commune, il est fort possible que les effectifs continuent d'augmenter et que Monsieur l'inspecteur prenne la décision d'ouvrir une nouvelle classe.

Attendons donc le mois de juin 2012 pour faire le point. Sachez toutefois, qu'en aucun cas, une nouvelle classe sera construite. Le débat en Conseil Municipal a été très clair sur ce sujet. Monsieur l'Inspecteur a conforté nos dires en découvrant des locaux suffisamment spacieux pour accueillir une nouvelle classe. Trois anciennes salles de classe ont été affectées à d'autres fonctions au fil des années. Il suffira de réorganiser l'ensemble de celles-ci pour libérer une salle.

- Le goudronnage des rues annoncé dans le journal précédent pour le mois d'octobre est reporté après la période hivernale et sera certainement effectué courant mars 2012. Nous attendons l'accord des subventions pour démarrer les travaux (la loi l'oblige). Cet accord est arrivé trop tardivement pour que l'Entreprise ROUSSEY puisse faire les travaux avant l'hiver. Les riverains concernés devront patienter encore quelques mois, sachant qu'ils auront de belles rues pour le printemps.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) avance bien. J'espère que la réunion publique du 7 septembre 2011 vous a donné satisfaction. De nombreuses personnes sont venues consulter les plans en Mairie et faire des remarques sur le registre prévu à cet effet. Suite à ces dernières, quelques modifications seront apportées et un bilan de concertation sera établi. Les documents restent consultables à tout moment. Les services de l'Etat devront donner leur avis début mars 2012.

Une enquête publique avec un commissaire enquêteur aura lieu en juin 2012, avant la clôture. La mise en application du nouveau PLU est prévue en octobre 2012.

- Comme chacun le sait maintenant, l'Etablissement « le Joint Français » situé dans la Zone Industrielle « la Glacière » devrait fermer à la fin de l'année 2012. Cette unité de production fait partie du Groupe Hutchinson qui, lui-même, fait partie du Groupe Total. Le but de cette fermeture d'usine est de diminuer les coûts de production en délocalisant cette unité à BEUZON, en région parisienne.

L'usine tourne à plein régime en ce moment et des intérimaires sont embauchés pour surcroît de travail. Cela n'empêchera pas les 33 salariés, tous de notre bassin de vie, de se retrouver sans travail à la fin de l'année 2012. Les actionnaires parisiens du Groupe Total en recherche de quelques revenus supplémentaires se moquent bien d'une poignée de salariés travaillant au milieu de la campagne auboise. Le Conseil Municipal et moi-même sommes tous exaspérés et révoltés par cette décision honteuse et sans objet. Je fais le maximum pour éviter cette situation (rencontre avec le Député, le Sous Préfet, le Préfet, le Ministre François BAROIN).

Le Conseil Municipal et moi-même sommes solidaires avec les salariés. Mais que peut-on faire face à un Groupe comme Total ?

Je souhaite que les salariés négocient au mieux leur reclassement ou leurs indemnités de départ car le groupe Total en a les moyens.

La rentrée fiscale communale sera amputée de plus de 30 000 € après la fermeture de l'usine. Nous allons nous retrouver avec une friche industrielle et 32 chômeurs de plus sur le territoire. Merci Messieurs les actionnaires du Groupe Total !

- L'hiver arrive à grand pas avec ses intempéries, neige, verglas. Nous essaierons de faire comme l'an dernier afin de vous apporter un déneigement correct. Afin d'assurer la sécurité des piétons, je compte sur votre civisme pour déneiger au mieux vos pas de porte. En effet, je vous rappelle que l'entretien des trottoirs est à la charge des riverains.

Si vous vous chauffez au bois, pensez à faire ramoner vos cheminées. Soyez surtout vigilant lors du chargement des cheminées ou des poêle à bois. Un drame est vite arrivé.

• Sur le Parc de la Belle Idée, le magasin BUT vient d'ouvrir ses portes. Les permis de construire de l'Hôtel Akéna et du McDonald's sont accordés et les travaux vont commencer très prochainement. Le McDonald's devrait ouvrir avant l'été et l'hôtel fin 2012.

Le dépôt du permis de construire du pôle ludique a pris du retard. Un débat s'est organisé autour de la venue ou non d'un cinéma Multiplex sur Maizières. Le promoteur, Monsieur REVERCHON, ne finalisera pas son projet s'il n'y a pas de cinéma multiplex, véritable locomotive du pôle ludique. La ville de Romilly souhaite réhabiliter le cinéma Eden en salle de spectacles et auditorium. Nous pourrions donc concilier ces deux projets en ayant un cinéma multiplex et une salle de spectacles digne de ce nom. Monsieur REVERCHON s'engage à reprendre tout le personnel de l'Eden, de maintenir les mêmes tarifs et de garder la partie cinéma « art et essai » en place actuellement à l'Eden.

Domage que le clivage politique gauche / droite à Romilly vienne contrer un tel projet car, en gardant le cinéma Eden, nous risquons de perdre toute la dynamique mise en place jusqu'à maintenant sur le territoire. Notre crédibilité en termes d'aménagement et d'élus responsables serait donc fortement altérée. Dans ce débat, l'intérêt général doit primer.

Pas de pôle ludique ; donc pas de création d'emplois (une centaine), pas de retours financiers pour les collectivités et pas d'investissements possibles, donc pas de piscine et pas de commercialisation de la tranche 2.

Il serait quand même dommage de laisser la jeunesse se déplacer à Troyes alors que nous avons tout pour faire sur le territoire.

Il est grand temps d'apporter de l'évasion et des loisirs à nos jeunes qui s'ennuient chaque week-end, faute d'attractions sur le territoire.

## INFOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



• L'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) est maintenant mise en place depuis 2 mois. Si vous avez des projets de travaux de réhabilitation de votre habitat, que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, sachez que des aides financières intéressantes sont mises en place. Les aides sont principalement ciblées sur les travaux d'économie d'énergie, de lutte contre l'insalubrité et de ravalement de façade. Des permanences pour étudier vos dossiers sont mises en place gratuitement dans toutes les Mairies de la Communauté de Communes. N'hésitez pas à venir aux permanences. Le meilleur accueil vous sera réservé.

• Le Conseil Communautaire a décidé de lancer la viabilisation de la tranche 2, côté Romilly. 45 hectares vont être viabilisés pour un coût de 7.5 millions d'euros. Les travaux vont débuter prochainement pour une durée de 18 mois. Cette nouvelle zone sera dédiée au commerce, à l'artisanat et à l'industrie.

• La piscine est toujours à l'étude par la ville de Romilly. L'absence de piscine se fait de plus en plus ressentir, notamment pour l'apprentissage de la natation à nos enfants scolarisés. Affaire à suivre.

En conclusion, vous pouvez voir que notre territoire bouge et que nous avons encore beaucoup de travail en perspective, signe de dynamisme et d'attractivité.

La crise est bien là mais ne baissons pas les bras. Au contraire, retrouvons les manches pour faire avancer les choses. La politique politicienne et les idées rétrogrades sont dépassées. Apportons des idées nouvelles afin de préparer l'avenir de nos jeunes.

En cette fin d'année 2011, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Que l'année 2012 vous apporte joie, bonheur et santé dans vos familles respectives.

Le Maire, Michel Lamy



## INFOS DIVERSES

### DES EFFECTIFS EN HAUSSE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le lundi 5 septembre, par un temps très maussade, l'heure de la rentrée scolaire a sonné. Les enfants de la commune se sont retrouvés et regroupés dans la bonne humeur, avec leurs parents, dans la cour de l'école. Le corps enseignant, Monsieur le Maire, la Municipalité, le personnel communal, tous étaient présents pour les accueillir et les conforter. Le cartable en mains, les moyens et grands avançaient d'un pas décidé, à croire que les vacances étaient déjà oubliées. Les petits, plus hésitants et quelque peu inquiets, étaient dirigés avec leurs parents dans les classes de Maternelle. Les enseignantes et ATSEM les accueillèrent dans leur nouvel univers de jeux. Michel LAMY, après avoir salué le corps enseignant, le personnel communal, les parents et la Municipalité présente, a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants et encouragé tous les enfants à donner le meilleur d'eux-mêmes tout au long de cette année scolaire. Un message concernant l'accueil de Loisirs et la restauration scolaire a ensuite été diffusé aux parents, afin de les informer des multiples services existant sur la commune.



L'effectif des enfants a encore sensiblement augmenté : 134 enfants sont inscrits, soit 4 enfants de plus qu'en 2010.

Les équipes d'enseignantes sont réparties comme suit :

Melle NADEAU DIRECTRICE – COURS PREPARATOIRE : 19 élèves + grande section de Maternelle : 6 élèves, soit 25 élèves (remplacée pour dérogation de Direction par Mme MICAELLI).

Mme BEUFFE – petite et moyenne sections de Maternelle : 29 élèves.

Mme MEYNADIER – moyenne et grande sections de Maternelle : 28 élèves.

Mme ROBIN – 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de cours Élémentaire : 27 élèves.

Mme BARTHELEMY – 2<sup>ème</sup> année de cours Élémentaire : 8 élèves - 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de cours Moyen : 17 élèves soit 25 élèves.

Mme PINTA – Aide Administratif.

Les enseignantes de Maternelle sont aidées dans leurs tâches par 2 ATSEM, Melle PETIT et Melle DHEURLE.

## RECENSEMENT DE NOTRE POPULATION EN 2012

À partir du jeudi 19 janvier 2012, l'Insee organise le recensement de la population en partenariat étroit avec les communes.

**L'objectif : mesurer la population vivant en France et mieux s'adapter à ses besoins.**

### À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

- Il permet de connaître la population résidant en France.
- Ses résultats éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.).
- Il aide également les professionnels à évaluer le parc de logements et à connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à répondre aux besoins de la population.

### VOS RÉPONSES SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES :

- Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.
- Toutes les statistiques produites sont anonymes.
- Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.
- Les réponses recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.



### LE RECENSEMENT ET MOI

**1) Un agent recenseur vient chez moi et dépose les questionnaires de recensement.**

**2) Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis.**

**3) L'agent recenseur revient les récupérer. Il m'aide à les remplir si je le souhaite.**

### COMMENT PUIS-JE RECONNAÎTRE MON AGENT RECENSEUR ?

Votre agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le maire. Cela prouve qu'il a bien été recruté par votre commune.

**Participer au recensement de la population, c'est aussi une obligation, aux termes de la loi. Mais avant tout, c'est un acte civique.**

## TRI SÉLECTIF "DÉCHETTERIE"

### DECHETS ACCEPTÉS

- Ferrailles et métaux non ferreux,
- Huiles de moteurs usagées,
- Pneus de véhicules légers déjantés,
- Bois et déchets de jardin,
- Gravats, terre et matériaux de démolition liés au bricolage familial,
- Pots de peinture, tubes néons et déchets familiaux présentant des risques pour la sécurité des Personnes et de l'Environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif (à l'exception des extincteurs et bouteilles de gaz),
- Monstres et encombrants,
- Textiles,
- Plastiques.

Depuis quelques mois, les huiles végétales de fritures et les graisses animales dépourvues de restes de viande (particuliers et restaurateurs) sont acceptées. Une nouvelle benne spéciale «Bois de Classe A et B en mélange » a également été installée. La Classe A regroupe les bois bruts non traités, sans revêtement, et la Classe B les bois avec colle, aggloméré, d'ameublement,...

Seront donc **AUTORISÉS** dans cette benne : bois brut (bûches, poutres, ...), palettes, bois avec colle, aggloméré, bois d'ameublement (armoires, chaises, portes, tables, ...), bois traités (sauf traverses de chemins de fer, poteaux électriques badigeonnés de goudron, éléments des aires de jeux pour enfants).

Il est demandé aux utilisateurs de séparer les matériaux et de les déposer dans les bennes ou bacs prévus à cet effet.

Personne ne peut plus ignorer que la protection de notre environnement et de celui de nos enfants, est l'un des grands enjeux de ce siècle nouveau. Alors, désormais, pensez au tri sélectif, au recyclage des déchets industriels et ménagers.

Des gestes simples qui vont conditionner nos comportements citoyens pour les générations à venir.

## MILITAIRE : UN MÉTIER (PERMANENCE DE L'ARMÉE DE TERRE)

Le chargé de mission de la Base Aérienne 113 de Saint-Dizier auprès de la Commune de Maizières-la-Grande-Paroisse tient une permanence, uniquement sur rendez-vous, tous les premiers mercredis du mois de 10h à 12h à la Mairie. Le rendez-vous doit être pris de 24h à 48h à l'avance au 03 25 24 19 54.

Les personnes susceptibles d'être intéressées sont les jeunes de 17 à 25 ans (garçons ou filles) désirant devenir Militaire Technicien de l'Air (MTA) ou Volontaire du Service National (VSN) au profit de la Base Aérienne de Saint-Dizier et de ses unités rattachées. L'affectation sur d'autres bases peut être envisagée en fonction des disponibilités.

Des informations plus générales sur les carrières offertes par l'Armée de l'Air pourront être fournies et le 03 25 24 19 54 est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

## TROUPE THEATRALE DE MARCILLY-SUR-SEINE

Il y a 30 ans, Mme Geneviève Doyen, alors maire de Marcilly sur seine, créait la troupe de théâtre. Depuis, celle-ci s'est trouvée un nom, « Les MaRciGNoLs ». Afin d'assurer la relève, 3 groupes de jeunes ont été créés il y a maintenant plusieurs années. Les adultes, eux, répètent actuellement une pièce d'Alain RAVOLET, intitulée « L'amour est dans l'Champ », parodie d'une célèbre émission de télévision. Les répétitions se font dans la joie et la bonne humeur tous les lundis soir.

La prochaine tournée démarrera le samedi 17 mars 2012 à la salle des fêtes de Marcilly sur seine, à 20h30. **Une représentation est prévue à Maizières la grande paroisse, à la salle polyvalente le samedi 21 avril 2012 à 20h30, au profit de l'A.M.L.S. de Maizières.**

Un spectacle qui promet fous rires et bonne humeur, alors venez nombreux les applaudir...

### HORAIRES D'OUVERTURE Fermée les jours fériés

<b>LUNDI</b>	9h à 12h / 14h30 à 18h
<b>MARDI</b>	14h30 à 18h
<b>MERCREDI</b>	9h à 12h / 14h30 à 18h
<b>JEUDI</b>	14h30 à 18h
<b>VENREDI</b>	9h à 12h / 14h30 à 18h
<b>SAMEDI</b>	9h à 18h
<b>DIMANCHE</b>	9h à 12h30

## ÉTAT CIVIL DU 30 AVRIL AU 15 NOVEMBRE 2011

### NAISSANCE

Le 5 mai 2011 Axel HERARD--BERTHET	Le 22 juin 2011 Julia HENRY--LECLERE	Le 18 aout 2011 Emma POSOUNG
-	-	-
Le 8 mai 2011 Tom BONTEMS	Le 23 juillet 2011 Milan ZIVKOVIC	Le 08 octobre 2011 Eliot CARRE
-	-	-
Le 12 mai 2011 Lucas POINT	Le 23 juillet 2011 Emmy FAUGO	Le 19 octobre 2011 Adam EL HARMI
-	-	-
Le 9 juin 2011 Héloïse DOS SANTOS	Le 9 aout 2011 Mathieu et Vincent GREENHALGH	Le 8 novembre 2011 Léa MUSNIER

### MARIAGE



Le 9 juillet 2011  
Magali LANDRIE et Cédric FORRAT

### DÉCÈS

Le 16 mai 2011  
Maurice BERGE  
-  
Le 21 juin 2011  
Sylviane LEGENDRE  
-  
Le 29 juin 2011  
Pierrette FRECHE  
-  
Le 3 septembre 2011  
Jeannine LEFEBVRE  
-  
Le 3 octobre 2011  
Gilbert LEMERLE

## BIENVENUE À

 M. et Mme Eric BARDIN - M. et Mme Salif BATHILY - Mme Mélanie BAUDOUIN - M. et Mme Michel BUZZI - M. Grégory CHARTIEZIX et Mme Jennifer TISON - M. Marc CAROS - M. et Mme Serge DELACUVELLERIE - M. et Mme Nicolas DESLIENS - M. et Mme Albino DOMINGOS - M. et Mme David DUMINIL - M. Jean-Marie FLORENTIN - M. et Mme David FLORET - M. Manuel GANANCA et Melle Delphine MOHIMONT - M. Jehan GARNIER et Mme Sabine DAILLEAU - M. et Mme Nodé GOUALI - Melle Angélique JEANSON - M. et Mme Jacques JEANSON - M. Mehedine KERFOUF et Melle Cindy LECOCQ - Mme LANGRY - M. Alexis LEDUC et Mme Fabienne DEMAREZ - Mme Nathalie NOLOT - Mme Stéphanie LHERONDEL LEQUEUX - M. Joseph LOUIS et Melle GUERRIER - M. et Mme Jean-Baptiste MARTINOT - M. et Mme Gérald ROBIN - M. Maxime MASSON et Melle Elodie JUST - M. NZAKU Litho LUBELA et Mme Cathy KAPINGA MULAMBA - M. Eric TAOURI et Melle Sandra PHILBERT - M. Jean-Marc VAILLANT et Melle Laurence MILLARD

## L'AGENDA

### Samedi 3 et Dimanche 4 décembre 2011 à la Salle Polyvalente

- Exposition de peintures organisée par "La Maiziéronissime", (50 artistes) avec comme invité d'honneur M. GÉBO

### Samedi 3 et Dimanche 4 décembre 2011

- Les Archers de l'Étoile organisent à partir de 14 h 00 au COSEC de Romilly Sur Seine leur 5<sup>ème</sup> concours de Tir à l'arc.

### A partir du 17 décembre 2011

- Distribution des colis des anciens.

### Samedi 31 décembre 2011 à la Salle Polyvalente

- Réveillon de la Saint Sylvestre.

### Dimanche 8 janvier 2012 à la Salle Polyvalente

- Concert du Nouvel An de la société musicale la Renaissance

### Samedi 14 janvier 2012 à la Salle Polyvalente

- Concours de belote organisé par le Club Loisirs.

### Samedi 25 février 2012

- Concours de pétanque officiel en tripléte, organisé par l'Étoile

### Lundi 9 avril 2012

- Chasse à l'œuf pour les enfants de Maizières.

### Samedi 21 avril 2012 à la Salle Polyvalente

- Soirée théâtrale.

Rendez-vous sur <http://www.etoile-de-maizieres.fr> ou ☎ 03 25 24 31 76 pour le calendrier des randonnées pédestres de "l'Enjambée de

**Info** : Une réunion organisée par la MSA se tiendra au Local Club le 15 décembre 2011 à 14h au cours de laquelle sera évoqué un projet d'atelier mémoire. A l'issue de celle-ci, les personnes intéressées pourront s'inscrire pour la future animation prévue à partir de janvier 2012.

**Rappel ramassage tri sélectif** : mardi 14 décembre - mardi 28 décembre - mardi 10 janvier - mardi 24 janvier - mardi 7 février - mardi 21 février - mardi 6 mars - mardi 20 mars - mardi 3 avril - mardi 17 avril - mercredi 2 mai - mardi 15 mai - mardi 29 mai - mardi 12 juin.

**Rappel ramassage ordures ménagères** : le lundi. Si le lundi est férié, ramassage le mercredi. Sortir les poubelles la veille au soir.

**Pour plus d'infos utiles ⇒ le livret Bienvenue à MAIZIÈRES remis à jour régulièrement est disponible en mairie**

**Ce bulletin municipal vous appartient. Si vous avez des informations ou des suggestions, vous pouvez en faire part aux membres du Comité de rédaction** : S. DUFOUR - B. LEVEQUE - J.-M. MARCHANDIAU - V. NOBLET - P. NONAT - F. STEVENNE.

**Directeur de la publication** : M. LAMY

Celui-ci paraîtra sur le site Internet privé du village <http://www.maizieres.net>  
Sur ce site, vous trouverez aussi un aperçu des dernières infos, de la vie et de l'histoire de la Commune.